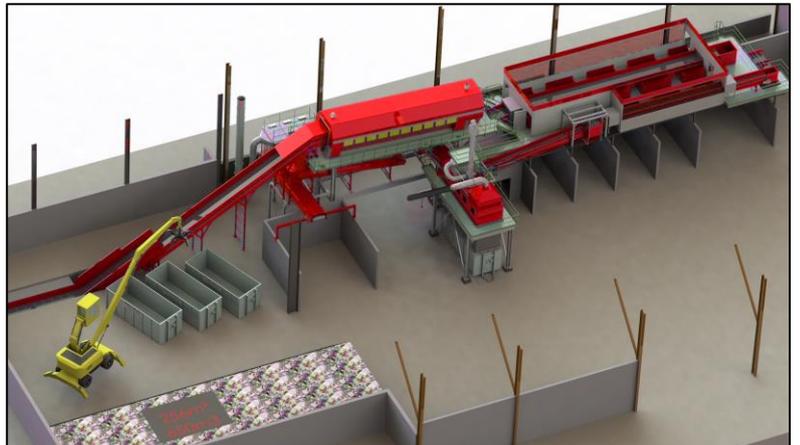


# Communiqué de presse

Rennes, 19 avril 2018

France – Economie circulaire

Envie, Legendre et Veolia s'associent en Bretagne pour recycler et valoriser les déchets de chantier



**Envie, le Groupe Legendre ainsi que l'activité Recyclage & Valorisation des déchets de Veolia s'associent afin de créer une unité de tri des déchets de chantiers en Ile et Vilaine. Cette unité permettra de traiter, dès le mois de septembre prochain, près de 24.000 tonnes par an de déchets. Plus de 75% d'entre eux pourront ainsi être valorisés dans des filières spécifiques. Cette boucle d'économie circulaire s'appuie sur une solution innovante et inédite en Bretagne et s'inscrit dans une démarche sociale forte : 6 emplois d'insertion vont être créés pour des personnes éloignées de l'emploi.**

Forts de leurs complémentarités, de leur ancrage local et de leurs objectifs communs, les trois entreprises ont décidé de s'associer afin de mener à bien ce projet, inédit en Bretagne.

Son nom : Tri-VEL : Trois acteurs associés pour le Recyclage des déchets du BTP, et l'Insertion de personnes en difficulté – Veolia Envie et Legendre un groupement pour le développement local d'une unité dédiée à l'émergence d'une économie circulaire

## Un process complémentaire et innovant

Envie maîtrise un savoir-faire en matière de tri et de recyclage de déchets et possède une expertise reconnue dans les métiers de l'insertion. Le Groupe Legendre est un acteur majeur de la construction et de l'immobilier, métiers qui génèrent des déchets particulièrement encombrants et spécifiques à valoriser. Veolia, via son activité Recyclage & Valorisation des Déchets, leader des services à l'environnement, est un expert reconnu quant au recyclage et à la valorisation des déchets de tous types.

L'unité de tri des déchets de chantier, Tri-VEL, sera mise en service à partir de juillet prochain et sera ainsi la première unité de ce type en Bretagne. Implantée au sein du Parc Matériel du Groupe Legendre à

## Communiqué de presse

Rennes, 29 mars 2018

---

Bourgbarré (35), l'exploitation sera réalisée par 9 personnes d'Envie (six personnes en insertion et trois superviseurs).

Les déchets liés aux activités de construction du Groupe Legendre seront acheminés vers l'unité pour être triés. Veolia proposera à ses clients, la collecte, le tri et la valorisation des déchets de leurs chantiers d'Ille et Vilaine, mais aussi du Morbihan et des Côtes d'Armor. L'ambition des deux acteurs est de mutualiser leurs apports afin de réceptionner 24 000 tonnes à recycler. Les déchets, une fois triés, seront réexpédiés pour être valorisés. Veolia se chargera également de la maintenance de la chaîne de tri exploitée par Envie.

### Une démonstration d'économie solidaire et circulaire

La démarche sociale est forte puisque Envie, fidèle à sa vocation d'entreprise d'insertion, va créer six emplois pour l'exploitation de cette unité de tri. Le recrutement concernera des personnes en difficulté qui seront formées et accompagnées.

Cette nouvelle unité de tri des déchets de chantier alimente le cycle vertueux de l'économie circulaire et répond aux ambitions de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Plus de 75 % des déchets de chantier (gravats, bois, plâtre, plastique etc.) pourront être triés, puis valorisés dans les filières spécialisés. Les gravats pourront ainsi servir de remblais pour les futurs chantiers du Groupe Legendre. De son côté, Veolia valorisera les cartons, papiers, bois, métaux, films plastiques, polystyrène et l'ensemble des plastiques durs au sein de sa nouvelle unité, opérationnelle en juillet prochain, puis les plâtres propres ou d'isolation dès 2019.

Veolia développe des filières de valorisation afin que les déchets à la sortie de cette unité puissent être réutilisés comme des matières premières secondaires et ainsi être réintroduits dans l'économie. Ceci permettra de produire de nouveaux matériaux tout en limitant la consommation de nouvelles matières premières et des sources d'énergies non renouvelables.

...

Le groupe **Veolia** est la référence mondiale de la gestion optimisée des ressources. Présent sur les cinq continents avec plus de 163 000 salariés, le Groupe conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, qui participent au développement durable des villes et des industries. Au travers de ses trois activités complémentaires, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, à préserver les ressources disponibles et à les renouveler.

En 2016, le groupe Veolia a servi 100 millions d'habitants en eau potable et 61 millions en assainissement, produit 54 millions de mégawattheures et valorisé 30 millions de tonnes de déchets. Veolia Environnement (Paris Euronext : VIE) a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires consolidé de 24,39 milliards d'euros.

[www.veolia.com](http://www.veolia.com)

**Envie** est un acteur historique et majeur du développement durable, l'entreprise conjugue engagement social et écologique avec performance économique depuis plus de 30 ans.

Les entreprises Envie ont pour mission de favoriser l'accès au monde du travail : le réseau forme des personnes en insertion professionnelle à travers la rénovation et la revente d'appareils électroménagers garantis, ainsi que la collecte et le traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques. Plus récemment le réseau Envie s'est également engagé dans le recyclage d'éléments d'ameublement.

Chaque année, 150 000 tonnes de ces déchets sont démantelés et traités par le réseau Envie et plus de 90 000 appareils sont réparés et revendus à petits prix. Ce sont près de 4000 tonnes de déchets évités par an. Envie, pionnier de l'Economie Sociale et Solidaire a su développer et pérenniser un modèle d'économie circulaire engagé et performant : l'an dernier, les 50 entreprises Envie ont généré 86 millions d'euros de chiffre d'affaires / [www.envie.org](http://www.envie.org)

## Communiqué de presse

Rennes, 29 mars 2018



Acteur incontournable du BTP dans le grand Ouest et en Ile de France, le Groupe Legendre est aujourd'hui présent sur le territoire national et à l'international au travers de ses 3 activités principales : Construction, Immobilier et Energie.

Entreprise familiale rennaise, avec plus de 1800 salariés et 540 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2017, elle axe désormais son développement dans des secteurs géographiques où elle peut exporter son savoir-faire et démontrer sa valeur ajoutée.

Le Groupe Legendre connaît une croissance soutenue depuis sa création. Sa force est d'avoir su préserver, au fil de son développement, les qualités de proximité et d'indépendance d'un groupe familial bâti sur des valeurs fortes partagées par chaque collaborateur : rigueur, professionnalisme, implication, respect des engagements... et qui posent les fondements d'une autre vision de la construction.

5 rue Louis-Jacques Daguerre – CS 60825 – 35208 RENNES Cedex 02

[www.groupe-legendre.com](http://www.groupe-legendre.com)

### CHIFFRES CLÉS 2017

- **3 métiers** : Construction, Immobilier, Energie
- **70 ans** d'existence
- **1 siège** : Rennes – **20 agences**
- **1800** collaborateurs
- **70 millions** d'euros de fonds propres
- **540 millions** d'euros de CA

### Contacts

**Veolia, activité Recyclage & Valorisation des Déchets - Région Centre Ouest**  
**Marie MORTIER-DORIAN**  
Tél. : 02.51.84.60.32 / Port. 06.24.32.71.01  
[marie.mortier-dorian@veolia.com](mailto:marie.mortier-dorian@veolia.com)

**Groupe Legendre**  
**Pauline ASTIER-GARESTIER**  
Tel. : 02.99.86.75.86  
[pauline.astier@groupe-legendre.com](mailto:pauline.astier@groupe-legendre.com)